



Administration régionale Baie-James

# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ



## 1. PRÉAMBULE

L'Administration régionale Baie-James (l'« ARBJ ») est une personne morale de droit public instituée par la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ c M-22.1). Elle est l'organisme compétent pour agir en matière de développement régional à la Baie-James pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, et sur celui de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Label-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami.

## 2. OBJET

L'ARBJ est assujettie à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c A-2.1) (la « Loi ») et, par conséquent, a l'obligation d'adopter une politique de confidentialité conformément aux dispositions de la Loi.

La présente politique de confidentialité (la « Politique ») vous concerne. Elle décrit la manière dont l'ARBJ recueille, utilise, communique et conserve vos renseignements personnels. Elle explique également la façon dont vous pouvez demander l'accès à ces renseignements ou les faire rectifier, lorsque cela est nécessaire.

La Politique s'applique tout au long du cycle de vie de l'information.

## 3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Un « renseignement personnel » peut, à lui seul ou avec d'autres informations, permettre de vous identifier, de vous localiser ou d'entrer en contact avec vous.

## 4. CONFIDENTIALITÉ

L'ARBJ accorde une grande importance à la protection de la vie privée et s'engage à respecter la confidentialité des renseignements personnels qu'elle détient. Ainsi, elle se conforme aux exigences des lois en vigueur au Québec pour garantir la sécurité des renseignements personnels.

Les renseignements personnels collectés par l'ARBJ sont obtenus par le biais de formulaires remplis en ligne ou en personne. Ils sont utilisés uniquement dans le but pour lequel ils ont été collectés et l'ARBJ s'efforce de les protéger de manière sécurisée. L'ARBJ devra obtenir un nouveau consentement pour utiliser à d'autres fins des renseignements personnels déjà recueillis.

Ces renseignements personnels ne sont communiqués à aucun autre organisme à moins que cette communication ne soit permise par une loi ou par un consentement manifesté de façon expresse de votre part.

De plus, seules les personnes autorisées et qualifiées au sein de l'organisation ont accès aux renseignements personnels, et ce, uniquement lorsque cela est nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. L'ARBJ a mis en place des mesures de protection physique, administrative et technique pour protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels détenus, notamment pour prévenir les accès non autorisés.

Les renseignements personnels transmis ne servent en aucun cas à dresser des profils d'individus. Ils ne seront pas rendus publics, vendus ou communiqués à des tiers sans le consentement de l'utilisateur, sauf pour assurer le service auquel une personne a transmis une demande, le cas échéant, ou pour donner effet à une ordonnance du tribunal.

Toutefois, aucune mesure de sécurité n'est absolue ou entièrement garantie. Si vous avez des raisons de croire que des interactions avec l'ARBJ ne sont plus sécurisées (par exemple si vous croyez que la sécurité des renseignements que vous avez fournis a été compromise), veuillez nous contacter immédiatement à l'adresse indiquée à la section 12 « Personnes à contacter ».

## 5. CONSERVATION

Les renseignements personnels recueillis sont conservés aussi longtemps que nécessaire à l'exercice des attributions de l'ARBJ, à la mise en œuvre d'un programme dont cette dernière a la gestion ou de celui d'un organisme public avec lequel elle collabore pour la prestation de services ou pour la réalisation d'une mission commune. Une fois que des renseignements personnels recueillis ne sont plus nécessaires, ils sont archivés suivant les normes applicables ou détruits de manière sécurisée.

## 6. ACCÈS, SUPPRESSION ET RECTIFICATION

Toute personne peut accéder aux renseignements personnels détenus à son sujet par l'ARBJ et, s'il y a lieu, demander des rectifications, selon ce que la loi permet ou exige. Sur demande, et à moins que cela ne soulève des difficultés pratiques sérieuses, le personnel de direction de l'ARBJ peut lui communiquer un renseignement personnel informatisé dans un format technologique structuré et couramment utilisé. Toute personne concernée peut aussi demander la suppression d'un renseignement périmé ou non justifié et formuler par écrit des commentaires.

## 7. RETRAIT DU CONSENTEMENT

Toute personne peut retirer son consentement à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels recueillis. Cependant, il se pourrait que l'ARBJ ne soit plus en mesure de lui offrir certains services après le retrait de son consentement.

## 8. LIEN VERS UN AUTRE SITE INTERNET

Le site Internet de l'ARBJ peut contenir des hyperliens permettant aux utilisateurs de visiter des sites gérés par des tiers. Si l'utilisateur suit un lien vers un site tiers (par exemple, pour l'inscription à un événement), il quitte alors le site de l'ARBJ et les renseignements échangés ne sont pas assujettis à la présente Politique, mais à celle du site tiers. Ainsi, les utilisateurs sont invités à prendre connaissance de la politique de confidentialité applicable au site tiers avant d'y soumettre tout renseignement personnel puisque l'ARBJ n'est pas responsable de leurs pratiques en la matière. L'ARBJ n'est pas responsable des moyens utilisés par un site tiers en matière de protection des renseignements personnels. Toute plainte au sujet d'un site tiers doit être adressée directement aux administrateurs de ce site.

## 9. TÉMOINS DE CONNEXION

Le site Internet de l'ARBJ utilise des témoins de connexion (cookies) afin de colliger de l'information nécessaire au bon fonctionnement du site. Les renseignements sont conservés à des fins statistiques, notamment dans le but d'analyser la fréquentation et l'audience du site Internet ainsi que pour améliorer l'expérience de navigation. En aucun cas, les témoins de connexion ne sont utilisés pour identifier des personnes ou des habitudes de navigation à l'extérieur du site Internet de l'ARBJ. Toute personne peut s'opposer à l'enregistrement de ces fichiers témoins en configurant son logiciel de navigation. Dans le cas où elle décide de désactiver les fichiers témoins, elle pourra ensuite poursuivre sa navigation sur le site. Toutefois, tout dysfonctionnement du site provoqué par cette manipulation ne peut être considéré comme étant du fait de l'ARBJ.

## 10. INFOLETTRE

L'ARBJ a créé une infolettre notamment pour la promotion des activités du Pôle Jamésien d'économie sociale (le « PJÉS »), et ce, à titre d'outil de communication principalement au bénéfice des personnes et entreprises intéressées par l'économie sociale et son mode de fonctionnement.

Les utilisateurs inscrits sur la liste d'expédition acceptent que l'ARBJ se serve de leurs coordonnées courriel pour leur transmettre l'infolettre sur différents sujets traitant de l'économie sociale. Les renseignements personnels des utilisateurs sont protégés en vertu de la Politique en vigueur.

Les utilisateurs peuvent, à tout moment, se désabonner de l'infolettre.

## 11. RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

En utilisant le site Internet de l'ARBJ, vous confirmez avoir lu et compris les présentes conditions d'utilisation et, par conséquent, acceptez de vous y conformer ainsi qu'à toute modification qui pourrait y être apportée.

Vous vous engagez à tenir à jour les renseignements personnels et êtes responsable de l'information que vous acheminez ainsi que du maintien de la confidentialité de ces renseignements. Vous devez également vous assurer que le système ou l'équipement avec lequel vous transmettez ou recevez de l'information de l'ARBJ est suffisamment sécuritaire et ceux-ci doivent faire preuve de vigilance. L'ARBJ ne peut être tenue responsable d'un accès non autorisé à des renseignements découlant d'une négligence ou des vulnérabilités présentes sur votre équipement ou votre système.

## 12. PERSONNES À CONTACTER

Pour toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant la Politique ou la protection de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels, soit la direction des affaires juridiques à l'adresse [info@arbj.ca](mailto:info@arbj.ca) et fournir l'information permettant de vous identifier.

Vous pouvez également vous enquérir de vos droits en consultant le site de la Commission d'accès à l'information du Québec.

### 13. MODIFICATION DE LA POLITIQUE

Il est possible que des modifications soient apportées à la Politique de temps à autre. En cas de modifications, celles-ci seront publiées dans un délai raisonnable après leur adoption.

### 14. ENTRÉE EN VIGUEUR ET PUBLICATION

La présente Politique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil de l'ARBJ et est publiée sur les sites Internet ci-après, lesquels sont gérés par l'ARBJ :

- ARBJ : <https://arbj.ca/>
- Pôle jamésien d'économie sociale : <https://pjes.ca/>
- 49-55 culturel : <https://4955culturel.com/>